



DISCOURS DU BUDGET 2025



Chers citoyens et citoyennes de Val-Morin,

Préparer un budget municipal est un exercice s'échelonnant sur plusieurs mois qui exige une réflexion importante de la part du conseil et de l'équipe administrative. Il doit comporter une analyse détaillée des besoins de notre communauté, de même qu'un examen approfondi de l'état de nos infrastructures, qui conduiront à des prévisions réalistes en matière d'investissements. Planifier les dépenses et les revenus de notre Municipalité s'avère donc, pour toute notre équipe, un des mandats annuels le plus important qui soit.

Stabilisation de l'endettement

Malgré des investissements de l'ordre de 21 619 849 \$ au cours des 7 dernières années, l'impact du service de la dette sur le budget a diminué de façon significative, passant de 27,8 % des dépenses en 2017 à 21,9 % en 2024. Ceci s'explique par les efforts soutenus de nos équipes pour obtenir le financement assurant la réalisation de nos projets. C'est ainsi plus de 10 161 530 \$, soit 47 % de nos investissements qui ont été financés par différents programmes de subvention au cours des dernières années. En 2017, nous avions l'ambition de réduire l'endettement et de stabiliser le compte de taxes mais nous avons rapidement constaté que l'atteinte de cet objectif comportait plusieurs défis dont la hausse constante des dépenses, les revenus limités à la taxe foncière, et un déficit d'investissements dans nos infrastructures exigeant un important rattrapage et dont la charge ne pouvait être transférée aux générations futures.

Aujourd'hui, malgré les nombreux investissements des dernières années, nous sommes fiers de souligner que sur l'enveloppe totale de la dette actuelle, 26 % est financée par de l'aide gouvernementale (non imputée aux citoyens) alors que la dette non subventionnée a diminué de 1 392 185 \$ entre 2024 à 2025.

PQI et nouveau cadre financier

Consciente de l'importance des investissements requis dans les années à venir et de la charge fiscale élevée qu'ils représentent, mais également de l'évolution de ses dépenses, et de la croissance limitée du développement immobilier, la Municipalité a réalisé une importante démarche en collaboration avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'élaboration du cadre financier 2024-2029. Complété en septembre dernier, cet exercice avait comme objectifs de réaliser le portrait des impacts financiers sur cinq ans des investissements planifiés, et de déterminer les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour contrôler l'endettement, en tenant compte de la capacité de payer des contribuables de Val-Morin.

Ce travail rigoureux aura conduit, à la mise en place d'un Plan quinquennal d'immobilisations (PQI), un outil essentiel pour assurer une vision à plus long terme des investissements requis, de leur impact sur la dette et incidemment, sur le compte de taxes des citoyens. Sur une enveloppe d'investissements de 30 000 000 \$ sur cinq ans, des subventions de l'ordre de 16,5 millions de dollars sont anticipées, soit 55 % du total des sources de financement prévues. 24,6 % des investissements prévus seront également financés par le biais de règlements d'emprunt à l'ensemble alors que la dette sectorielle en couvrira 15,7 %, et les fonds et réserves municipales 4,7 %.

Augmentation du taux de taxes résidentiel moyen sous la barre de l'inflation

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, nous avons réussi à conserver le taux de taxes foncier de l'an dernier, bien que les taux pour les quotes-parts et la dette ont dû être majorés. Pour les contribuables, cette majoration se traduit par une augmentation de 1,72 % du compte de taxes pour une résidence moyenne évaluée à 390 500 \$ sans service d'aqueduc, soit 53,24 \$ supplémentaires par année. Pour les propriétés desservies par l'aqueduc, l'augmentation sera de 2,16 %, correspondant à 76,01 \$ de plus annuellement. Ces ajustements visent à couvrir les coûts d'exploitation, d'entretien des infrastructures et à poursuivre les investissements essentiels pour la communauté.

Le budget 2025 de la Municipalité de Val-Morin s'élève à 10 235 500 \$, une augmentation de 306 000 \$ par rapport à l'exercice précédent, soit une croissance de 3,1 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses incompressibles, incluant le remboursement de la dette, la rémunération et les charges sociales (+5,1 %) et à la hausse des quotes-parts et contributions aux organismes (+8,6 %). Ces ajustements visent à maintenir la qualité des services municipaux tout en répondant aux obligations croissantes de la Municipalité. La livraison dans des délais plus rapides de nos permis d'urbanisme, la revitalisation de nos parcs et espaces verts, la bonification de nos outils de communications, l'augmentation des heures de la bibliothèque et de l'offre de loisirs de même que l'accroissement de nos initiatives en développement durable témoignent de notre volonté à continuer d'investir dans la qualité de vie au sein de notre communauté.

Stratégie de développement et investissements structurants

La dernière année aura été l'occasion de planifier des stratégies qui contribueront à accroître le développement résidentiel et commercial au cœur de Val-Morin. Parmi les initiatives que nous avons mises de l'avant, on peut penser au nouveau règlement 784 qui contribuera à faire croître le nombre d'unité de logement dans le noyau villageois de même que l'exercice du droit de préemption municipal visant à acquérir des terrains stratégiques pour le développement commercial et résidentiel futur.

Pour répondre aux besoins croissants sur notre territoire, des investissements majeurs ont été réalisés sur nos réseaux d'égout et d'aqueduc au cours des dernières années. L'inauguration récente de la station d'épuration des eaux usées modernisée de Val-David, sur le territoire de Val-Morin, en est un exemple concret. Maintenant desservie par cette nouvelle infrastructure, la Municipalité de Val-Morin peut entreprendre les démarches, mises sur pause ces dernières années, pour assurer le développement résidentiel et commercial sur son territoire.

Au cours des prochains mois, nous devons également procéder aux travaux de construction d'une nouvelle station d'eau potable et de traitement du manganèse et à l'installation d'un nouveau réservoir d'eau potable. Ces projets, se chiffrant à près de 4,3 millions \$ dont une importante portion subventionnable, visent à assurer un approvisionnement en eau potable de qualité, mais également, à soutenir le développement durable de notre territoire.

Ces investissements ont été considérés dans le nouveau cadre financier municipal, qui propose des stratégies financières permettant de limiter les variations importantes de l'endettement et de profiter d'opportunités pour stabiliser la dette.

Les travaux de conversion de notre église en salle communautaire se poursuivront au cours de l'été 2025. La phase 2 de ce projet permettra de doter notre communauté d'une salle multifonctionnelle, d'une cuisine collective et d'installations visant la création d'un véritable milieu de vie, en plus d'un lieu d'accueil pour les sinistrés lors de mesures d'urgence. Totalisant près de 3 M \$, cette deuxième phase des travaux a reçu une promesse de financement de 2,1 M \$ du MAMH.

Nouveaux outils de planification financière

Outre le nouveau cadre financier, la Municipalité a adopté une politique de répartition des coûts des travaux municipaux le 8 octobre dernier. Cette démarche témoigne d'une volonté de transparence et de gestion équitable des fonds dédiés aux travaux municipaux qui a comme objectif d'assurer un partage équitable des coûts liés aux travaux d'infrastructures, d'aménagements urbains et de services publics entre les contribuables de l'ensemble du territoire et les résidents des secteurs concernés.

Une nouvelle politique de gestion de la dette et du surplus sera aussi adoptée au cours de la prochaine année. Elle nous permettra de préserver la flexibilité financière qui sera nécessaire pour répondre à nos défis et besoins futurs.

En conclusion, notre administration demeure des plus engagées à s'investir dans l'amélioration continue de notre Municipalité, tout en maintenant une gestion rigoureuse et transparente. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil municipal et notre équipe administrative pour l'élaboration de ce budget responsable et vous, citoyens et citoyennes, pour votre confiance et votre soutien continu. Ensemble, nous bâtissons une municipalité résiliente, dynamique et prête à relever les défis de demain.


Donna Salvati, mairesse



Val-Morin
À L'ÉTAT PUR
tout simplement